



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la
consultation selon la liste annexée

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

—
Réf: EJ/mmr
T direct: +41 26 305 14 03
Courriel: dsj@fr.ch

Fribourg, le 17 janvier 2013

Avant-projet de modification de la loi sur la police cantonale - Consultation

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 15 janvier 2013, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de modification de la loi du 15 novembre 1990 sur la police cantonale.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de l'avant-projet de modification ainsi qu'un rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat www.fr.ch/consultations.

Je vous prie d'adresser votre réponse **jusqu'au 18 avril 2013** sous forme électronique à l'adresse dsj@fr.ch.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Erwin Jutzet
Conseiller d'Etat

Annexes

—

- l'avant-projet de modification
- le rapport explicatif
- la liste des destinataires de la consultation